

Le test de l'enregistrement dénommé « Proof of Concept » en cours d'exécution au Togo



La phase de prise des empreintes de l'iris au cours de l'enregistrement

L'Agence Nationale d'Identification (ANID), organise, du 4 octobre au 4 novembre 2023, à travers le pays, un test de l'enregistrement biométrique dénommé « *Proof of Concept* » (POC). L'objectif de cette mission qui vise à enregistrer au moins 2000 personnes sur le territoire national, est de tester les fonctionnalités de la plateforme technologique de l'enregistrement biométrique, et des processus métiers y afférents. Occasion de déceler les problèmes techniques à régler, ainsi que des dispositions à prendre, pour l'enregistrement de masse qui se profile à l'horizon. Le 10 octobre 2023, le directeur général de l'ANID, Cdt. Silété Roselin Dévo, a visité le centre d'enregistrement de l'EPP Adétikopé Groupe A, pour constater le déroulement de l'opération.



Une séquence d'enregistrement

Le gouvernement togolais, pour permettre la généralisation de l'identité biométrique à toutes les personnes physiques dans le pays, a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale le financement du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI). Parfaitement arrimé à l'ambition 1 de l'axe stratégique 1 de la feuille de route Togo 2025, ce projet a été mis en vigueur, le 15 septembre 2020, et devra se clôturer, le 30 juillet 2026. Il vise à offrir une identité unique à chaque Togolais, et garantir la couverture de santé et l'accès aux services de base à tous.

L'opérationnalisation du projet nécessite la mise en place d'une plateforme technologique devant permettre l'enregistrement de masse de la population. A cet effet, dans le cadre du développement de la solution technologique de l'identification biométrique, il est organisé un test dénommé « *Proof of Concept* », pour tester les fonctionnalités de la plateforme et les divers processus métiers y afférents. C'est dans ce contexte qu'il est prévu une campagne pilote technique pour l'enregistrement d'au moins 2000 personnes, qui va se dérouler, du 4 octobre au 4 novembre, à travers le pays. Pour cela, le directeur général de l'Agence Nationale d'Identification (ANID), Cdt. Silété Roselin Dévo, a visité, hier, le centre d'enregistrement de l'EPP Adétikopé Groupe A, pour constater le déroulement de l'opération.

Les caractéristiques du « *Proof of Concept* »

L'opération vise à s'assurer de la capacité du Fournisseur de la Solution Technologique (FST), à pouvoir déployer et configurer la plateforme MOSIP, à tester les fonctionnalités de base demandées par le Togo, les personnalisations apportées au système MOSIP pour le Togo. Il est également question de tester les processus métiers implantés pour le pays, les enregistrements biométriques et la génération des Numéros d'Identification Uniques (NIU), avec des options de sécurité nécessaires, le processus de validation des données biométriques et de la duplication à travers la plateforme ABIS, la conformité des QR Code, etc. Avant tout enregistrement, les candidats signeront une fiche de consentement permettant la prise des données biométriques et démographiques. Les données à collecter sont de nature biométriques (empreintes digitales et iris) et démographiques (Age, sexe, nom et prénoms, adresse, contact, email). Après enregistrement, les personnes enregistrées recevront un message sur leur téléphone ou mail, indiquant le numéro d'identification. Un récépissé d'enregistrement sera reçu par chaque personne enregistrée. Les cartes et le numéro d'identification unique et un QR code seront également reçues.

Les opérations se déroulent, du 4 octobre au 4 novembre 2023

A l'issue de la visite, hier, du centre d'enregistrement de l'EPP Adétikopé Groupe A, le directeur général de l'Agence Nationale d'Identification (ANID), Cdt. Silété Roselin Dévo, a déclaré que tout marche normalement, sauf quelques soucis techniques à régler, conformément à l'esprit de la mission, qui est de déceler les problèmes techniques à régler, ainsi que des dispositions à prendre, pour l'enregistrement de masse qui se profile à l'horizon.

La mission du « *Proof of Concept* » est prévue pour durer 30 jours pour la phase de collecte sur le terrain. Les opérations de terrain se déroulent déjà dans le Grand Lomé et vont se poursuivre dans trois autres régions, à savoir : Maritime, Plateaux et Centrale. Respectivement dans les préfectures de Golfe et Agoè-Nyivé pour le Grand Lomé, et les chefs-lieux des préfectures des Lacs, de Vo, Yoto, Zio pour la Maritime, de l'Ogou pour les Plateaux et de Tchaoudjo pour la Centrale. Les opérations se déroulent, du 4 octobre au 4 novembre 2023, comme suit : Grand Lomé, du 4 au 12 octobre pour 900 personnes à enregistrer, Maritime, du 17 au 26 octobre pour 650 personnes, Plateaux, du 30 au 31 octobre pour 200 personnes et Centrale, du 3 au 4 novembre pour 200 personnes à enregistrer. Il faut signaler que les opérations d'enregistrement de cette opération de test sont accompagnées des séances de

sensibilisations, pour une implication massive et active des populations au projet d'identification biométrique.

Vincent K. HOEDANOU

Source :<https://togopresse.tg/le-test-de-lenregistrement-denomme-proof-of-concept-en-cours-dexecution-au-togo/>